



CDEN de vendredi 25 septembre 2020

Compte-rendu de la FSU de l'Oise



Réponses aux déclarations préalables sur la situation sanitaire :

Masques fourni aux enseignant-es

La FSU est réintervenue sur la question des masques en tissu fournis par l'éducation nationale en demandant pourquoi les personnels qui le portaient en étant contact avec un enfant testé positif étaient placés en isolement alors que les personnels portant un masque chirurgical ne l'étaient pas ?

Le médecin conseiller technique Covid indique que les masques en tissus sont homologués et conformes malgré les remontées de certaines ARS. Selon lui, ces masques seraient d'ailleurs plus filtrants que les masques de type 3.

La FSU témoigne de l'inquiétude des personnels face à ces incohérences et exige de la clarté.

Rassemblements limités à trente personnes

La FSU est réintervenue pour dénoncer l'incompréhension des personnels et de parents d'élèves à qui il est expliqué que tous les rassemblements de plus de trente personnes sont interdits mais que les classes peuvent continuer d'accueillir 30-35 élèves ainsi que les lieux de restauration.

Le médecin précise que ce n'est pas la même chose car dans les classes des lycéens et des collégiens, ils-elles sont masqué-es.

Information aux familles

Le médecin conseiller technique rappelle que le secret médical doit être préservé : les noms des enfants ou personnels testés positifs au covid ne doivent pas être communiqués par contre l'information aux familles est obligatoire.

Test et isolement des personnels

Face au manque de clarté sur un ensemble de situation, Mme l'IA-DASEN s'engage à réaliser une infographie en ligne avec une attestation type pour les parents. Les questions posées témoignent :

- D'un manque de connaissance des protocoles [protocoles qui changent très régulièrement et donc difficiles à suivre pour les parents et les agent-es] ;
- Des procédures d'isolement difficilement compréhensibles qui s'ajoutent à des délais de résultat de tests trop longs sur certains secteurs (15 jours à Beauvais par exemple) ;

Le médecin conseiller technique précise également que les familles n'ont pas l'obligation de se déclarer auprès de l'école si leur enfant est positif. C'est l'ARS qui a les résultats et qui est en charge de remonter la file de contamination et de prévenir les autorités. Néanmoins, très souvent les familles informent les directeur-trices qui remontent immédiatement l'information à l'IEN ou au chef d'établissement.

La FSU a également dénoncé le fait que l'ARS s'est beaucoup reposée sur les directeurs et directrices notamment dans la prise des rendez-vous pour organiser les rendez-vous de dépistage.

L'IA-DASEN donne des chiffres : depuis la rentrée, il y a eu 101 cas d'élèves testés positifs, 33 enseignant-es.

Le Conseil départemental indique qu'il a mis en place un groupe de travail avec les chefs d'établissement. Suite à l'intervention de la FSU, le conseil départemental s'engage à remplacer un-e agent-e malade par un-e agent-e remplaçant-e.

I. Ajustements de la carte scolaire 1^{er} degré et 2nd degré

1^{er} degré :

L'IA-DASEN précise que l'objectif prioritaire est de protéger la santé des élèves et des personnels. Elle rappelle que l'Oise est un territoire avec une école « diverse » et que la carte scolaire a été particulière l'an passé avec la possibilité pour les maires des communes de moins de 5000 habitant-es de refuser une éventuelle mesure de fermeture de classe sur leur commune.

Elle rappelle aussi que la démographie scolaire baisse dans les écoles et qu'elle va continuer de baisser avec une perte de 618 élèves dans le premier degré en 2018-2019 et 658 élèves en 2019-2020. Pour le moment cette situation n'impacte pas les collèges pour lesquels la démographie est stabilisée au moins sur les deux prochaines années.

D'après la carte présentée les deux seules communautés de communes qui ont une démographie scolaire positive sont celles du Vexin et de la Picardie verte. Elle indique aussi qu'il y a près de 20% des élèves qui sont scolarisés en éducation prioritaire et autant en « ruralité ».

L'IA-DASEN rappelle que la dotation du département est de 6 ETP alors que la démographie baisse.

La FSU rappelle que :

- **La ruralité, les RPI et classes uniques sont une richesse et que les élèves scolarisés bien souvent dans des classes multi-niveaux [bien que souvent trop chargées] réussissent mieux à l'école.**
- **La baisse démographique n'est pas une fatalité. Plutôt que de la pleurer, utilisons là pour baisser significativement le nombre d'élèves par classe. Nous savons que c'est un facteur important de réussite alors arrêtons de lier les moyens budgétaires à la population scolaire. En cette journée d'action internationale pour le climat, il semble à la FSU qu'il est aussi intéressant de penser le monde d'après.**
- **C'est la réussite de tou-tes nos élèves à l'école qui doit guider les réflexions de nos gouvernant-es et non la démographie. La politique d'éducation prioritaire doit revenir dans des secteurs ruraux défavorisés.**
- **Situation de l'école Milly sur Thérain** où une ouverture de classe avait été actée en CTSD le 2 septembre sous réserve de confirmation de la municipalité. L'IA-DASEN a rencontré Monsieur le Maire qui indique que la cour est trop petite et que le bâti ne permet pas des travaux rapides pour accueillir une nouvelle classe. La FSU dénonce cette position et considère que si l'éducation nationale était plus insistante elle aurait pu imposer à la collectivité d'engager les travaux d'aménagement. Aujourd'hui les classes sont à plus de 28 élèves en moyenne et des inscriptions arriveront en cours d'année.

2nd degré :

Concernant les moyens alloués au secondaire, la FSU a porté à l'attention de l'Inspectrice d'Académie (DASEN) que certains collèges se sont retrouvés à la rentrée dans une situation critique.

Ainsi, dans les deux collèges de Méru et celui de Ribécourt, le trop grand nombre d'élèves dans les classes nuit aux conditions de travail de toutes et tous.

La DASEN a reconnu les difficultés des établissements de Méru mais n'a pas souhaité apporter une solution concrète et immédiate pour désengorger ces classes surchargées. Elle a évoqué une nouvelle sectorisation des collèges de Méru, proposé un rééquilibrage absurde (puisque les effectifs des 5^{ème} sont déjà trop importants) mais a clairement refusé la création d'une division supplémentaire ou l'attribution de moyens.

Toujours dans le secondaire, la FSU a souligné l'attribution d'une trop grande quantité d'HSA pour nos collègues (plus de 210 heures) tout en dénonçant la surcharge de travail ainsi induite.

L'enveloppe d'heures postes (HP) est en augmentation et peut paraître avantageuse (250 heures) mais, il a été rappelé à la DASEN que cette enveloppe venait simplement annuler la suppression de plus de 200 heures postes qui avait été actée pour la rentrée 2020 lors du Comité Technique Académique de janvier 2019. Il s'agit davantage de la réparation d'une erreur de la part du Rectorat (et une volonté de réaliser des économies) qu'une réelle volonté de mieux doter nos collègues.

II. Revalorisation de l'indemnité représentative de logement des instituteurs 2019 (IRL)

La FSU avec l'ensemble des organisations syndicales ont voté **contre**. L'IA-DASEN indique qu'il n'y a pas de revalorisation pour l'IRL des 14 instituteur-trices concerné-es (les 13 autres logé-es).

III. Modification des horaires des écoles à la rentrée 2020

L'IA-DASEN a présenté une liste de 4 écoles concernées par une évolution des horaires : Hardvilliers, Frocourt, Belle-Eglise et Lalandelle.

IV. Règlement type des écoles maternelles et élémentaires publiques

Un nouveau règlement type des écoles a été présenté et même modifié en séance. Il sera envoyé aux écoles ultérieurement.

V. Délégués départementaux de l'Éducation Nationale

Deux nouvelles candidatures ont été validées.

VI. Questions diverses

- **Demande de communication d'un bilan complet des postes créés et des postes supprimés (notamment les postes de remplaçant-es) ;**

L'IA-DASEN indique qu'elle a fait le choix de supprimer les postes de Zil ASH. Les missions sont transférées aux Zil. La FSU fait remarquer qu'il y a moins de remplaçant-es dans l'Oise en cette rentrée alors qu'il y en aurait besoin de plus. L'IA-DASEN indique qu'il y en a effectivement moins mais qu'ils-elles sont mieux formé-es [la formation ASH a duré deux jours].

- **Demande de communication d'un état des postes de Rased : 50 postes E et 30 G.**
- **Demande de communication d'un bilan des 2S2C dans le département de l'Oise :** 51 conventions signées (toutes en école), 70 écoles étaient concernées (16 maternelles, 34 élémentaires et 20 primaires) pour 910 élèves accueillis.
- **Demande de communication d'un bilan sur l'accompagnement éducatif :** 36 746 heures sont allouées pour l'année scolaire 2020-2021.
- **Évolution du réseau scolaire des écoles de l'Oise :** la FSU demande la mise en place d'un calendrier pour éviter ce qu'il s'est passé l'an passé et que des fusions d'écoles ou recompositions de RPI soient annoncées beaucoup trop tardivement aux équipes.
- Question de la journée de solidarité et de la 2^{ème} journée de pré-rentrée : l'IEN-Adjoint a indiqué qu'il laisserait de la souplesse et de la largesse aux équipes.